

Bulletin d'histoire politique

**Paul-Émile Roy, Il faut achever la Révolution tranquille
(préface de Jean-Marc Léger, postface de Louis Bernard),
Saint-Zénon, Louise Courteau éditrice, 2005, 104 p.**

Sébastien Parent



Volume 15, numéro 1, automne 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056104ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056104ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Parent, S. (2006). Compte rendu de [Paul-Émile Roy, Il faut achever la Révolution tranquille (préface de Jean-Marc Léger, postface de Louis Bernard), Saint-Zénon, Louise Courteau éditrice, 2005, 104 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 291–293. <https://doi.org/10.7202/1056104ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Paul-Émile Roy, *Il faut achever la Révolution tranquille* (préface de Jean-Marc Léger, postface de Louis Bernard), Saint-Zénon, Louise Courteau éditrice, 2005, 104 p.

SÉBASTIEN PARENT

Chercheur associé

Chaire Hector-Fabre d'histoire (UQAM)

Candidat au doctorat en histoire (UQAM)

Le titre ne trompe pas si l'on connaît la prémisse sur laquelle repose l'analyse de l'auteur. Dans ce très court essai, Révolution tranquille rime avec premier pas vers l'indépendance politique du Québec, une interprétation qui permet à Paul-Émile Roy de présenter la souveraineté en tant qu'aboutissement logique de notre seconde révolution politique (après celle de 1837-1838). Évidemment, l'auteur s'en prend d'abord à tous ceux qui sont tentés de dilapider l'héritage des années 1960. Lisons un extrait :

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui soutiennent qu'il faut « défaire » la Révolution tranquille, qu'il faut en quelque sorte revenir en arrière. [...] Elle était portée par une volonté de corriger l'Histoire, de mener le peuple québécois à l'indépendance, et elle ne sera terminée que lorsque le peuple québécois aura fait l'indépendance. [...] Si jamais l'indépendance ne se fait pas, on pourra dire que la Révolution tranquille a avorté, le peuple québécois sombrera lentement, mais sûrement, dans les limbes de l'Histoire (p. 77).

Triste constat, certes, mais tout de même racheté par un discours insistant sur l'importance de rétablir notre rapport à l'histoire pour redonner un sens à la Révolution tranquille et à un de ses héritiers, le mouvement souverainiste. En adoptant le point de vue de l'historien qui n'est pas, soit

dit en passant, celui de l'auteur¹, on est frappé par une inexactitude historique couramment répandue et qui sert ici d'assise à Roy, celle voulant que la Révolution tranquille soit une créature du nationalisme dans sa forme indépendantiste². C'est plutôt l'inverse, une erreur d'interprétation que s'empresse de corriger Louis Bernard dans la postface :

Il est vrai que la Révolution tranquille a toujours eu une dimension politique. Mais son objectif de départ visait plutôt le renouvellement du fédéralisme canadien que la souveraineté du Québec, objectif qui ne vint que plus tard et ne fit jamais l'unanimité. C'est, en effet, largement en raison du refus du Canada de reconnaître le caractère distinct du Québec que de plus en plus de Québécois sont devenus souverainistes (p. 102).

Du reste, le chercheur ne trouvera rien de nouveau dans ce petit essai d'agréable lecture. En fait, on termine le livre avec l'impression que les Québécois (plus spécifiquement les *descendants* des Canadiens français) sont passés à côté de l'histoire, une fois de plus, et qu'il faut considérer la Révolution tranquille, pourtant connotée positivement jusqu'à tout récemment, comme un échec. Ce n'est pas la dernière fois que cet événement historique est ainsi récupéré dans l'espace public, l'auteur n'ajoutant qu'une pierre à l'édifice des témoignages reçus à ce jour. Difficile en réalité de ne pas penser à Léon Dion ou à Fernand Dumont lorsque Roy soutient que la Révolution tranquille a été détournée de ses objectifs initiaux, et cela malgré le fait que les auteurs ne se désolent pas pour les mêmes raisons. Ces pages méritent par ailleurs d'être lues, ne serait-ce que pour redécouvrir un point de vue conservateur trop souvent refoulé par cette idée que la Révolution tranquille a rejeté le pire du rétrograde Canada français pour accepter le meilleur du Québec moderne. On relit par conséquent la Révolution tranquille avec les yeux de ceux qui y ont cru, et qui veulent encore y croire, mais qui désespèrent d'assister à l'évacuation systématique de ce qui formait jadis le fondement d'un projet de société, c'est-à-dire la référence à la francophonie québécoise. Malgré ses déceptions à l'égard de la société actuelle, trop gênée par son passé et incapable d'actualiser son patrimoine, force est de reconnaître que Roy demeure optimiste à ses heures. Revenons une dernière fois au texte : « Faut-il désespérer ? Il ne faut certes pas désespérer, mais il est urgent d'agir. Il ne s'agit plus de discuter et de faire de la recherche sur le problème du Québec, il s'agit de "faire l'indépendance". » (p. 99)

Bien qu'il transporte le lecteur au pays des rendez-vous historiques manqués qu'est le Québec, l'essai de Roy soulève tout de même d'intéressantes

questions qu'on ne saurait négliger, notamment celles ayant des racines historiques, plus rigoureuses que les autres. Par exemple, qu'en est-il de l'aliénation issue de la Conquête qui mine encore l'affirmation de la collectivité québécoise? Ou encore du détournement stratégique de cet élan par les fédéralistes depuis près d'un demi-siècle? À ce compte, la postface de Louis Bernard offre un portrait plus nuancé de la Révolution tranquille en plus de saisir le lecteur au point de le sortir de cette torpeur dans laquelle il semble se complaire depuis quelques années, si l'on se fie à l'appréciation générale de Roy.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Paul-Émile Roy a enseigné la littérature au CEGEP. Il est maintenant à la retraite.
2. À ce propos, il faut lire l'analyse de BELLIVEAU, Joël et BOILY, Frédéric, « Révolutions tranquilles : Québec et Nouveau-Brunswick », dans *Recherches sociographiques*, vol. XLVI, n° 1, 2005. Les auteurs écrivent : « À la lumière de la comparaison des cas québécois et acadiano-brunswickois, nous avançons que le nationalisme [...] se greffe à la Révolution tranquille québécoise plus qu'il ne l'inspire ou la dirige. » (p. 23).